



Procès verbal - Assemblée Générale du 13 juin 2026

Etaient présent(e)s

- **Mairie d'Aurillac**
Natacha Delfau Adjointe aux affaires Culturelles
Léa Marre Conseillère Déléguée
- **Conseil Départemental**
Valérie Cabecas Vice-Présidente à la Culture
- **Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES)**
Pascale Martin Déléguée Service Départemental
- **Conservatoire (Musiques Actuelles)**
Stéphane Coutaud Professeur CMDA
- **C.A. Love Mi Tendeur**
Sophie Rumin-Couderc Présidente
David Couderc Vice-Président
Michel Petitdemange Trésorier
Matthieu Binois Trésorier-adjoint
Nicolas Besle Administrateur
- **Adhérents**
Noémie Delpuech - Arthur Coutaud - Jean Puechbroussou - Marie Ladvie - Caroline Renoux - Claire Parret - Nathalie Roches - Nicolas Alric - Nadège Biyogo - Jean Lou Fié - Geoffrey Audry
- **Permanent**
Sylvain Puechbroussou

Etaient excusés

- | | |
|--------------------|------------------------------------|
| Patrick Casagrande | Maire d'Aurillac |
| Olivier Faure | Président du Conseil Départemental |
| Jérôme Champagnat | Administrateur |
| Patrick Aubert | Secrétaire |

ORDRE DU JOUR

- **Présentation de situation par Sophie Rumin Couderc**
- **20 ans du Chaudron, rétrospective par Jean Puechbroussou retraité et ancien permanent de LMT**
- **Rapport d'activités et bilan financier 2025**
- **Objectifs et prévisionnel 2026**
- **Points divers sur les souhaits exprimés par l'association à moyen terme**
- **Interventions diverses**

Suite à la présentation de situation par **Sophie et Jean**, notamment sur les **20 ans du Chaudron** (voir document «Le Chaudron, 20 ans de pratique musicale sur le territoire») il est constaté la présence de **22 personnes** à cette Assemblée incluant le Bureau et les bénévoles.

Sophie résume ensuite l'entretien positif en Mairie la veille, avec **Natacha Delfau et Léa Marre**, expliquant qu'il a été question pour LMT de lister les différents problèmes liés au Chaudron (poste de permanent, encore en recherche de financement) mais aussi à l'accompagnement et la diffusion des artistes locaux.

- Absence de lieu dédié à l'accompagnement et la résidence
- Disparition de la scène LMT fête de la musique
- Demande d'un festival spécifique pour les groupes locaux

La parole est donnée à **Natacha Delfau**, qui est consciente du problème de disponibilité du Sismographe (agenda plein jusqu'à fin 2027) et prend acte de la demande d'un lieu (200 personnes), pouvant accueillir les Musiques actuelles (traitement acoustique, scène, etc...). Elle précise évidemment que nous sommes juste à un stade de réflexion.

Elle approuve également l'idée d'une table ronde réunissant acteurs et financeurs sur l'idée d'un projet de territoire avec notamment :

- Mairie d'Aurillac
- Aurillac Agglomération
- Département du Cantal
- Région A.R.A.
- D.R.A.C. Auvergne-Rhône Alpes
- Love Mi Tendeur
- Poule Pastel
- Asso Sismique
- C.M.D.A. Aurillac
- Hibernarock
- Autres...(à réfléchir)

Elle exprime le souhait pour la Ville d'Aurillac d'un festival une fois par an (automne ou printemps) réservé spécifiquement à la scène locale émergente (conservatoire, LMT, groupes cantaliens), éventuellement au Parc de la Fraternité.

Sophie exprime son approbation pour ce genre d'évènement. Il pourrait trouver un partenariat avec **Poule Pastel**, de par son expérience du **Poulestock festival** et son équipe de bénévoles ainsi qu'avec **l'Ostal del Telh**, grâce à son implantation sur les lieux évoqués.

La parole est donnée à **Arthur**, qui rappelle les missions de **Poule Pastel**, soit avant tout une aide administrative pour environ 15 groupes recensés et 400 adhérents. Il évoque la possibilité de changement de lieu pour le **Poulestock Festival**, étant en attente du bilan comptable en cours pour l'édition 2026.

Sophie résume ensuite les questions liées au salarié permanent de LMT et notamment la difficulté de pérenniser le poste d'une année sur l'autre. Une autre difficulté est évoquée, quant à la quantité de travail depuis le départ en retraite de **Jean** qui est restée au même niveau. Sans l'engagement des bénévoles, notamment pour l'administratif (projets, financement) et les heures de permanences, **le Chaudron** ne peut fonctionner.

Les élues présentes prennent acte de cet état des lieux et se disent prêtes à la réflexion. Elles constatent et apprécient le dynamisme de **Love Mi Tendeur** et la bonne tenue du **Chaudron**.

Il est conclu ici que la rencontre du 12 juin avec les représentantes culturelles de la Ville d'Aurillac fut très positive.

Nous en venons ensuite à la présentation du rapport d'activités par **Sophie** (voir document *Rapport d'activités 2025*). Il est évoqué le problème du maintien du partenariat (historique) avec **l'A.D.A.P.E.I.** du Cantal sur le festival **Le ton est donné** en raison de l'abandon des financements **D.R.A.C. (Action culturelle)**. Une réflexion est menée avec **Sébastien Loudières** (organisateur) notamment pour l'organisation d'un tremplin en amont du festival, sur le site de la ferme d'Omps (15). Suite aux différents points du rapport, **Valérie Cabecas** suggère que nous donnions une meilleure visibilité, notamment aux actions quotidiennes du **Chaudron** (résidences, enregistrements, planning horaire, occupation, etc). Il est décidé d'éditer une annexe au rapport d'activités afin de préciser tous ces points.

Le rapport d'activités 2025 est validé par l'Assemblée à l'unanimité.

Bilan financier - Le bilan financier note une perte minime de 2898,00 €, Sophie expliquant le problème rencontré lors du départ en retraite de **Jean**, qui a nécessité une prime représentant environ 30 000,00 € en salaire brut + charges. L'association n'ayant pas prévu de provisionner ce montant par ignorance, a dû demander

un prêt auprès de **France Active** et du **Crédit Agricole**. Elle a obtenu ce prêt et s'attache à le rembourser pendant une durée de 5 ans.

Sophie explique que notre expert comptable n'est pas présent à l'Assemblée, car cela implique une facturation demandée à l'association pour la présentation du bilan.

Vient ensuite le temps de l'exposition des projets 2026 (Rf. document Rapport d'activité 2025)

Il s'ajoute aux projets 2026, l'envie de célébrer les 20 ans du Chaudron et les 35 ans de Love Mi Tendeur. Possibilité d'une journée musicale et portes ouvertes en septembre 2026 (à suivre).

Un hommage est rendu à **Anne Gaëlle Rumin**, partie trop tôt.

On note la continuation des «**Music Dating**», Jam sessions à **la Cour des miracles bar**, le renouvellement du partenariat avec le **Melting Pop Festival**, entièrement consacré aux pratiques artistiques amateurs.

Approbation des objectifs à l'unanimité

Le budget prévisionnel est ensuite présenté avec cette année une demande de FDVA (Fonds vie associative). **Pascale Martin** explique que les projets sont en cours de délibération. Elle explique également que Love Mi Tendeur souhaitant refaire une demande de F.O.N.J.E.P., il est possible qu'il y ait 3 postes alloués dans le Cantal (à suivre).

Le budget prévisionnel 2026 est adopté à l'unanimité

Sophie remercie chaleureusement les élues et techniciennes présentes à cette assemblée, les libèrent de cette réunion, en espérant très vite de nouvelles réflexions et débats.

L'assemblée Générale en vient au vote et renouvellement du C.A.

Postulant au CA 2026

** = nouveaux membres*

- Marie Ladvie*
- Caro Renoux*
- Nadège Biyogo*
- Noémie Delpéuch*
- Nathalie Roches*
- Jean Puechbroussou*
- Nicolas Alric*
- Sophie Rumin Couderc
- David Couderc
- Michel Petitdemange
- Pat Aubert
- Matthieu Binois

Le nouveau Conseil d'administration est adopté à l'unanimité. On peut noter la parité parfaite de l'équipe associative.

vu, la Présidente



Annexe au Procès verbal du 13 juin - Assemblée Générale

Ordre du jour

- Election du Bureau Love Mi Tendeur 2026

En présence du Conseil d'administration 2026

Sont présent(e)s

- Marie Ladvie
- Caro Renoux
- Nadège Biyogo
- Noémie Delpeuch
- Nathalie Roches
- Sophie Rumin Couderc
- Jean Puechbroussou
- David Couderc
- Michel Petitdemange
- Nicolas Alric
- Matthieu Binois

Sont élu(e)s au bureau 2026 à l'unanimité

- | | |
|------------------------|--------------------|
| • Sophie Rumin Couderc | Présidente |
| • David Couderc | Vice-Président |
| • Jean Puechbroussou | Trésorier |
| • Michel Petitdemange | Trésorier-Adjoint |
| • Pat Aubert | Secrétaire |
| • Matthieu Binois | Secrétaire-Adjoint |

Pour faire valoir et servir ce que de droit.

Fait le 13 juin 2026

A Aurillac

vu, la Présidente